



## Compte-rendu du CDAS du 28 juin 2022

### ORDRE DU JOUR

1 – Validation du compte-rendu du CDAS du 22 mars 2022

2 – Réforme de l'action sociale ministérielle

3 – Compte-rendu du séminaire

4 – Nouvelles actions proposées suite aux annulations

5 – Evolution de la répartition de la dotation annuelle des crédits

6 – Questions et informations diverses

### Réforme de l'action sociale ministérielle

M. Nanquette est revenu sur la réforme de l'action sociale dont l'objectif est de maintenir le niveau des prestations en les faisant évoluer pour répondre aux besoins et attentes des agents.

Elle se décline en quatre volets :

- le parc de résidences EPAF

7 résidences seront maintenues et rénovées. Les autres seront vendues. Une partie du montant de leurs ventes sera affectée à la rénovation des structures conservées. Mais reste à savoir quelle part...

- la gouvernance

Son but est d'améliorer le pilotage des opérateurs de l'action sociale par le Secrétariat Général « en organisant une dynamique de mutualisation et en améliorant la visibilité et la cohérence ».

Les associations (Alpaf, Agraf, Epaf, Atscaf ...) adopteront une direction unique.

Ce discours et ces fusions ressemblent vraiment à ce qu'ont connu nos services avec le succès que l'on connaît. Cela mitige notre enthousiasme face à cette réforme...

- les prestations

La communication sur les différentes prestations existantes sera améliorée. Elles évolueront en fonction des attentes des agents.

Ça, c'est pour le discours du Secrétariat Général. En pratique, nous avons eu une illustration qui est tout autre...

# Section de la Meuse



Le Secrétariat ne fournira plus le listing des agents retraités qui ne pourra donc plus être mis à jour dans les délégations locales (déménagements, décès...). Par conséquent, les délégations qui allaient au contact des retraités ne pourront plus le faire. C'est au retraité qui sera déjà en situation fragile de faire la demande d'aide. On peut craindre que beaucoup de situations délicates échappent aux services de l'action sociale.

- Le réseau

Il sera organisé sur un échelon régional. Un responsable régional sera nommé au 01/10/2022.

Un guichet de proximité sera créé dans chaque département. Le référent de proximité pourra se voir confier la gestion de plusieurs départements. Il pourra également se spécialiser sur certaines thématiques.

La nouvelle organisation sera présentée aux OS début 2023.

## **Nouvelles actions proposées suite aux annulations et répartition de la dotation annuelle des crédits d'Action Locale**

Le budget est passé à 19 040 € au lieu des 18 000 € suite au reversement des chèques cadeaux de 2020 non utilisés.

Pour les retraités :

- des cours d'informatiques à domicile seront prochainement proposés,
- une sortie à Fontainebleau, financée pour moitié par les crédits d'action locale, est organisée en juin.
- des paniers seront offerts à tous les heureux retraités de l'année (probablement en fin d'année).

Pour les familles :

- la plate-forme d'aide aux devoirs est reconduite mais sans l'option « professeur en ligne » (trop faible nombre de connexion), ainsi que l'aide au financement du permis de conduire (qui sera ouverte aux enfants à partir de 15 ans, ainsi qu'aux agents n'ayant pas encore le permis). Les nouveaux arrivants dans le département pourront aussi y prétendre.

- Après la sortie au parc Astérix, c'est la sortie à NIGLOLAND qui a été annulée vu le faible nombre de demandes.

- La sortie au lac de la Madine est prévue pour le **27 ou le 28 août** avec un choix dans les animations à faire (promenade en voilier d'1H30 ou en bateau électrique ou en paddle, accrobranche). Le repas sera compris et financé par le CDAS. Il est demandé une participation résiduelle de 5€ par personne

- Suite à la dénonciation de la convention par la psychologue de BAR LE DUC et par manque de demande par les agents, la recherche d'un nouveau psychologue dans le sud meusien est abandonnée.

- L'arbre de Noël aura lieu dans le secteur de Bar le Duc cette année. Une animation « jeux d'antan », des jeux en bois d'agilité, de rapidité ou de réflexion, permettra de réunir petits et grands.

Des chèques cadeaux seront également distribués aux enfants.

- Les agents BERKANIS et les agents techniques bénéficieront d'un panier garni.



## Questions et informations diverses

- Nous vous avons parlé du site « comité d'entreprise.com » dans le compte rendu du CDAS du 21 octobre et du 22 mars 2022. Cette idée n'a pas séduit les CDAS des autres départements de la région, ce qui nous empêche de pouvoir y souscrire, n'étant pas assez nombreux.
- Nous avons demandé à ce que la valeur des tickets restaurant soit portée à 10 € sans augmenter notre participation, au vu de l'inflation.
- Nous avons aussi repropoé des bons d'achats dans les librairies locales. Ils seraient de l'ordre de 20 €. Les bénéficiaires, selon leur indice, restent à définir.

Un stage d'éco-conduite est envisagé. Il s'agit d'un stage sur simulateur à BAR LE DUC. L'action sociale va réaliser un sondage pour valider cette proposition.

Nous restons bien entendu disponibles pour vos questions, n'hésitez pas !



Vos représentant·e·s :

Anne Lepape  
Eric Porchon  
et Françoise Jacobée